



**Immunization for school-aged children:  
Report your child's vaccines to  
Ottawa Public Health**

**Immunisation des enfants d'âge scolaire : Signalez  
les vaccins reçus par votre enfant à  
Santé publique Ottawa**



Under the [Immunization of School Pupils Act \(ISPA\)](#), students attending school in Ontario are required to be vaccinated against nine designated diseases or have a valid exemption. Parents are required to provide this information to their local public health unit. At the time of kindergarten registration immunization information is shared with Ottawa Public Health. Immunizations that are done after kindergarten registration need to be reported to Ottawa Public Health. Updates on immunizations are crucial information to protect the health of students during an infectious disease outbreak, such as measles.

Last school year, Ottawa Public Health (OPH) completed surveillance on over 150 000 immunization records, of children attending school, resulting with an ISPA compliance rate of 95% across the city.

Beginning in October 2016, OPH will be reviewing immunization records of children 4 to 17 years of

En vertu de la [Loi sur l'immunisation des élèves](#), les élèves qui fréquentent une école en Ontario doivent être vaccinés contre neuf maladies désignées ou détenir une exemption valide. Les parents sont tenus de fournir les renseignements d'immunisation de leur enfant à leur bureau de santé publique. Au moment de l'inscription à la maternelle, les renseignements d'immunisation sont communiqués à Santé publique Ottawa (SPO). Tout vaccin reçu par l'enfant après son inscription à la maternelle doit être signalé à SPO. La mise à jour des renseignements d'immunisation est critique pour protéger la santé des élèves en cas d'élosion de maladies infectieuses comme la rougeole.

Au cours de la dernière année scolaire, SPO a examiné plus de 150 000 dossiers d'immunisation d'enfants fréquentant l'école, ce qui a mené à un taux de conformité à la Loi de 95 % dans l'ensemble de la ville.

À compter du mois d'octobre 2016, SPO examinera les dossiers d'immunisation des enfants de 4 à 17 ans qui fréquentent l'école à Ottawa.

Si le dossier d'un enfant dans la base de données de SPO ne

age attending school in Ottawa.

OPH will be sending letters requesting immunization information to parents if their child's records in our database do not meet the requirements of the *Immunization of School Pupils Act* (ISPA). This letter will advise them to review their records and report the missing information to OPH and/or update any missing vaccinations. A suspension from school may be issued if a student's record remains incomplete.

To attend school in Ontario, students need to be adequately immunized against (or have a valid exemption):

- Diphtheria
- Tetanus
- Polio
- Pertussis
- Measles
- Mumps
- Rubella
- Meningococcal diseases
- Varicella (required for children born in 2010 or after)

Parents can visit the [Parenting in Ottawa website](#) which contains immunization information including the many ways to report immunization updates to Ottawa Public Health which include reporting by:

- **Phone:** 613-580-6744 Monday to Friday, 9 a.m. – 4 p.m.
- [Online Immunization Reporting](#) to Ottawa Public Health
- **Mail:** Immunization Program, 100 Constellation Dr., Ottawa, ON, K2G 6J8, (mail code 26-44)
- [ImmunizeCA App:immunize.ca](#)
- **Fax:** 613-580-9660

répond pas aux exigences de la *Loi sur l'immunisation des élèves*, SPO fera parvenir aux parents une lettre demandant les renseignements d'immunisation. Cette lettre leur enjoindra de réviser le dossier et de fournir les renseignements manquants à SPO ou de faire administrer les vaccins manquants et les rapporter à SPO. SPO peut imposer une suspension scolaire si le dossier d'un élève demeure incomplet.

Pour fréquenter une école en Ontario, les élèves doivent être correctement vaccinés contre les maladies ci-dessous (ou détenir une exemption valide) :

- la diphtérie;
- le tétonos;
- la polio;
- la coqueluche;
- la varicelle (obligatoire pour les enfants nés en 2010 ou après).
- la rubéole;
- les oreillons;
- la méningococcie;
- la rougeole;

Les parents peuvent consulter le site Web [Être parent à Ottawa](#), qui offre de l'information sur l'immunisation, y compris les façons de mettre à jour les renseignements d'immunisation auprès de SPO :

- **Par téléphone** : 613-580-6744, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h;
- À l'aide de la [déclaration en ligne des renseignements d'immunisation](#) à SPO;
- **Par la poste** : Programme d'immunisation, 100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8 (code de courrier 26-44);
- **À l'aide de l'application ImmunisationCA** : [appliottawa.immunisation.ca](#);
- **Par télécopieur** : 613-580-9660.